



2 mai 2024

(24-3531)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DE LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE  
L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ALBANIE: DÉCISION N° 501 DU 29/08/2018 PORTANT APPROBATION DU RÈGLEMENT  
CONCERNANT LES EXPERTS EN OBJETS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

*Révision<sup>1</sup>*

<b>Membre présentant la notification</b>	ALBANIE
--	---------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Titre</b>	DÉCISION N° 501 DU 29/08/2018 PORTANT APPROBATION DU RÈGLEMENT CONCERNANT LES EXPERTS EN OBJETS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
<b>Objet</b>	Propriété industrielle (général)
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementation
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2024/IP/ALB/24_02914_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2024/IP/ALB/24_02914_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	Sans objet
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>  Le Règlement notifié vise à définir les règles et les procédures d'enregistrement relatives aux experts en objets de propriété industrielle (ci-après "PI"), qui sont habilités par la Direction générale de la propriété industrielle.	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	10 septembre 2018
<b>Autre date</b>	Publication: 7 août 2018

<sup>1</sup> Cette révision est distribuée pour remplacer le lien hypertexte dans le "Lien vers le texte juridique".

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	1 <sup>er</sup> mai 2024
<b>Autres renseignements</b>	Voir aussi: <a href="#">IP/N/1/ALB/I/2</a> <i>(Loi n° 9947 du 7 juillet 2008 sur la propriété industrielle, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2008)</i>  Texte de loi disponible sur notre site Web à l'adresse <a href="http://www.dppi.gov.al">www.dppi.gov.al</a>
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	<i>General Directorate of Industrial Property</i> (Direction générale de la propriété industrielle) Bulevardi "Zhan D'Ark" Prona nr. 33 Shtëpia e Ushtarakëve Tirana Albanie  Courrier électronique: <a href="mailto:info.dppi@dppi.gov.al">info.dppi@dppi.gov.al</a>

---

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.